

UNION POPULAIRE

INFOS

N° 4 - SPÉCIAL VOTATIONS DU 9 JUIN 2024

CRÈCHES PAS D'ÉCONOMIES SUR LE DOS DU PERSONNEL ET DES ENFANTS

PAS DE CRÈCHES AU PABAIS!

NON
à la modif. de la LAPr

UNION POPULAIRE 

LE PEUPLE ENTIER DOIT POUVOIR S'EXPRIMER

UNE VIE ICI UNE VOIX ICI
OUI

UNION POPULAIRE 

ASSURANCE MALADIE

Allégeons les primes pas les prestations

10% MAX OUI

UNION POPULAIRE 

Le 9 juin prochain DES VOTES IMPORTANTS POUR LE BIEN COMMUN

Les trois objets principaux de votation du 9 juin prochain on en commun qu'ils concernent nos assurances sociales, nos services publics et nos droits politiques. En somme, notre bien commun à toutes et tous. De quoi s'agit-il ? Du plafonnement des primes d'assurance maladie à 10% du revenu des ménages ; du maintien de salaires dignes et de bonnes conditions d'accueil dans les crèches ; enfin, des droits politiques communaux et cantonaux pour les personnes étrangères résidant en Suisse depuis 8 ans au moins.

La hausse des primes d'assurance maladie doit être stoppée, non pas en restreignant les soins remboursés, comme le veut le Centre (ex-PDC), mais par un financement social et solidaire des dépenses de santé. Limiter le montant des primes à 10% du



revenu des ménages et exiger un financement complémentaire de la Confédération et des cantons va dans le bon sens. C'est pourquoi nous appelons à voter OUI à l'initiative du Parti socialiste. Mais au-delà de cette mesure urgente, la véritable solution, passe par une assurance maladie publique financée sur le modèle de l'AVS, par des cotisations paritaires.

La détérioration des conditions de travail du personnel des crèches, en grande majorité féminin, contre lequel nous avons soutenu activement le référendum, porte atteinte à un secteur clé du service public comme, en définitive, aux conditions d'accueil des enfants d'âge préscolaire. Il faut lui opposer un NON cinglant !

À l'opposé de cette politique régressive, nous avons fait aboutir une initiative pour augmenter par palier le financement des crèches par

les employeurs afin de créer un nombre de places répondant à la demande, de former le personnel nécessaire et de garantir leur gratuité dans un délai de sept ans.

Enfin, le développement d'une politique sociale et solidaire passe évidemment par l'accroissement des droits populaires. Au niveau fédéral, nous revendiquons un droit à la nationalité pour tous les enfants nés en Suisse qui en font la demande à l'âge de 18 ans, mais aussi un accès facilité à la naturalisation. Aux niveaux communal et cantonal, nous appelons à voter OUI, ce 9 juin, à l'initiative *Une vie ici une voix ici... Renforçons notre démocratie!* qui prévoit l'attribution des droits politiques à toute personne résidant en Suisse depuis 8 ans au moins.

Pour les personnes salariées ou retraitées, de même que pour les jeunes en formation, la défense des assurances sociales, la promotion des services publics et l'extension des droits politiques ne font qu'un. Ensemble, nous aspirons à une société plus juste, où le monde du travail, qui crée toutes les richesses, puisse en profiter pleinement et prendre démocratiquement son sort en main en luttant ensemble contre les discriminations sociales et les atteintes à notre environnement.

Le Comité de l'Union Populaire.

ASSURANCE MALADIE

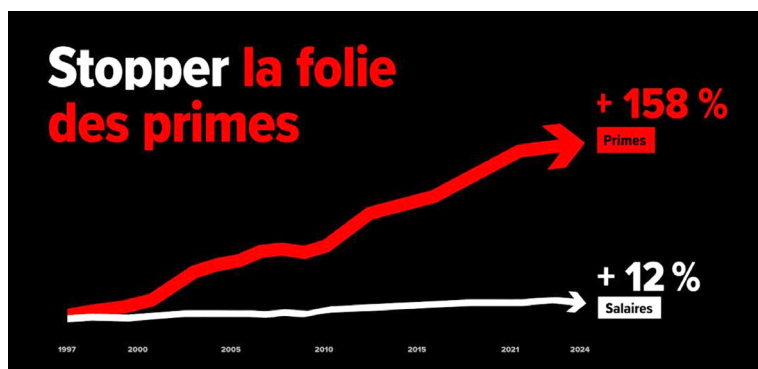
La santé est un droit pas un luxe

Le 9 juin, l'Union Populaire appelle à voter OUI à l'initiative 10% du Parti socialiste visant à ce que les primes versées par un ménage ne dépassent pas 10% de son revenu disponible. L'UP appelle en revanche à voter NON à l'initiative du centre (ex-PDC) qui ouvrirait la porte à une médecine à deux vitesses.

OUI à l'initiative pour un allègement des primes

Pour y parvenir, la réduction des primes serait financée à raison des deux tiers au moins par la Confédération et le solde par les cantons. Cette initiative entend venir en aide à toutes celles et ceux qui peinent à faire face aux hausses constantes des primes.

En Suisse, une fraction croissante de la population renonce à des soins médicaux indispensables pour des raisons financières et cela dans l'un des pays



les plus riches au monde. De fait, pour réduire le montant de leurs primes (seconde cause de surendettement dans le pays), de nombreuses personnes sont contraintes d'opter pour des franchises élevées... ce qui rend l'accès aux soins toujours plus inégal. La proportion est plus de deux fois plus élevée pour la population provenant de la migration.

Cette initiative fait donc un pas dans la bonne direction.

Pour une caisse maladie unique, publique, sur le modèle de l'AVS

Une politique de santé publique doit favoriser la prévention et garantir des soins de qualité pour toutes et tous. C'est pourquoi il faut revenir sur la privatisation de secteurs entiers de la médecine hospitalière et des soins à domicile. Notre santé n'est pas une marchandise sur laquelle il serait admissible de spéculer et de faire des profits!

Son financement doit être assuré par un système social et solidaire. Il n'est pas acceptable que chaque personne paye les mêmes primes indépendamment de ses revenus. Ce système frappe la majorité de la population qui paie proportionnellement beaucoup plus que les personnes les plus aisées.

De surcroît, des soins importants et coûteux ne sont pas remboursés (les traitements dentaires par exemple) et la politique des franchises pousse à renoncer à des soins indispensables.

NON à l'initiative pour un «frein aux coûts»

L'initiative du Centre vise quant à elle la « réduction des coûts ». Dans un contexte où les hausses de primes frappent durement les personnes au revenu modeste, ce parti manipule le thème de la réduction des coûts pour faire avancer un financement non solidaire de la santé qui mise sur la responsabilité individuelle, voire sur la culpabilisation des malades.

Derrière le discours sur la réduction des « coûts » se cache en réalité le refus idéologique d'une santé publique accessible à toutes et tous.

Pourtant, la santé est un bien commun qu'il s'agit de protéger. Sur quoi porterait en effet la réduction des coûts de la santé ? Évidemment sur le personnel soignant et sur les traitements.



Et qui en paierait le prix ? Les personnes salariées, les précaires, et parmi elles, en particulier, les femmes et les plus bas revenus.

L'initiative du Centre accélérerait ainsi le développement d'une médecine à deux vitesses.

Pour l'ensemble de ces raisons, il faut lutter pour une caisse publique unique, solution plébiscitée aujourd'hui par 60% de la population. De plus, la contribution de chacune et chacun au financement de cette assurance sociale doit être proportionnelle à ses revenus et paritaire (avec une contribution égale de l'employeur), sur le modèle de l'AVS.

GE: PLUS DE DÉMOCRATIE OUI ...ou NON ?

C'est le fond de la question qui est posée par l'initiative « Vivre ICI, Voter ICI... » (IN189) que nous avons impulsée et fait aboutir avec les syndicats, toute la gauche et un large front d'associations.

La démocratie c'est quoi ? C'est en principe un système où les décisions sont prises par le «peuple», qui élit ses représentant·e-s et signe référendums et initiatives. Or à Genève, 59% des habitant·e-s seulement ont le droit de participer à cette «démocratie» très incomplète, c'est juste celles·ceux qui ont le passeport suisse.



Les plus de 40% restant, nos collègues de travail, nos voisin·e-s, nos ami·e-s, des gens qu'on croise tous les jours, au bistro, au supermarché, à la sortie des écoles quand on va chercher nos enfants, n'ont pas le droit de voter.

Pour un peuple à 100% pas à 59%

Pourquoi cette privation de droit? Ces personnes sont soumises à l'impôt comme les Suisses, ils·elles travaillent, créent nos richesses et contribuent à

40%
DES RÉSIDENT·E-S
N'ONT PAS
LE DROIT DE VOTE

DONNONS-LEUR
LA POSSIBILITÉ
DE S'EXPRIMER

UNE VIE
ICI UNE
VOIX ICI

OUI

INITIATIVE POUR LES DROITS
POLITIQUES DES RÉSIDENT·E-S
vievotici.ch

la prospérité commune. Elles vivent ici et ont les mêmes devoirs que nous, mais n'ont pas les mêmes droits, parce qu'elles n'ont pas le bon passeport.

Le «peuple» genevois n'est constitué, officiellement en tous cas, que de moins de 60% d'entre-nous. Plus de 40% d'entre nous sont exclus de ce «peuple» rétréci. C'est injuste et contraire au principe républicain d'égalité. Ce que veut l'initiative c'est reconnaître à 100% la réalité du peuple de Genève. C'est faire coïncider peuple «officiel» et peuple réel ! C'est en finir avec une division écartant plus de 40% de nos concitoyen·ne-s en matière de démocratie. Sans nos résident·e-s étrangers Genève ne serait pas Genève, sans eux·elles notre démocratie n'en est pas vraiment une non plus !

Tous les salarié·e-s doivent pouvoir voter sur ...le salaire minimum, par exemple

C'est le sens du mot d'ordre de l'Union Populaire: le peuple entier doit pouvoir s'exprimer! Du point de vue des travailleur·euses c'est capital, on supprime une division artificielle entre nous (exploitée par les xénophobes) et on donne à nos collègues non-suisses le droit d'exprimer leur avis sur des questions essentielles pour les salarié·e-s et leurs syndicats: le salaire minimum, les horaires d'ouverture des magasins, les conditions de travail dans les crèches, le logement, les subsides à l'assurance-maladie, etc.

Nos adversaires des partis bourgeois soutiennent l'idée que les droits politiques sont un «privilege» à réserver aux seuls

Eligibilité: va-t-on trop loin ?

Quand il s'est agi d'accorder le droit de vote aux femmes, le débat s'est centré sur le droit de vote... Alors qu'évidemment, on leur offrait aussi le droit de se porter candidates et même l'éligibilité au Conseil d'État et au Conseil des États ! Parce que les deux choses vont de pair, sinon on aurait pu offrir le droit de vote aux femmes et (dans un premier temps) leur refuser l'éligibilité en considérant qu'elles n'avaient pas à se porter candidates et qu'elles n'avaient qu'à voter pour des hommes. Absurde!

Suisses. Ils font comme si l'élargissement des droits politiques *affaiblissait* les droits existants de ceux·celles qui les ont. C'est faux. Libertés et droits, plus on les partage, plus on les étend, plus on les renforce. Genève avant ses Révolutions du 18^e et du 19^e siècle connaissait une «démocratie» réservée à une petite élite de riches patriotes, puis peu à peu sa base s'est élargie... Elle est devenue plus forte et réelle de ce fait. Quand les femmes ont obtenu les droits politiques, les hommes n'ont rien perdu, au contraire! C'est la même chose avec notre initiative, nous y gagnons toutes et tous suisses et résident·e-s étrangers.

Pour une démocratie plus représentative !

L'extension des droits politiques renforce donc la démocratie genevoise au profit de toutes et tous. Le bassin d'élue·e-s et de magistrat·e-s potentiels sera élargi, plus de compétences seront à disposition, le nombre de votant·e-s lors des scrutins augmentera, leur représentativité par rapport à la population sera meilleure.

Aujourd'hui, notre Grand Conseil est élu avec une participation de 37% des 59% de Suisses de notre population... C'est moins de 20% de la population, qui participe à cet exercice, soit un·e habitant·e sur cinq. Pour avoir une majorité politique il faut juste dépasser la moitié de ce seuil. Une personne sur dix. Pas étonnant donc d'avoir un Grand Conseil souvent peu en prise avec les problèmes réels de la population. L'initiative apportera du sang neuf à nos institutions républicaines !

**VOTER OUI À L'IN 189
C'EST AFFIRMER
L'EXISTENCE DU PEUPLE
RÉEL COMME BASE DE
NOTRE DÉMOCRATIE**



**Etrangers·ères résidents :
Pour voter la prochaine fois...
Faites voter aujourd'hui !**

Si vous êtes malheureusement privés aujourd'hui du droit de voter : participez néanmoins à cette campagne. Convincez un·e, deux, trois... de nombreux collègues, ami·e·s, voisin·e·s, enfants... de l'importance de ce scrutin et de l'importance pour vous personnellement comme pour le bien de la République, de voter OUI le 9 juin. Vous pouvez aussi faire un don en soutien à la campagne (cf indications en dernière page) ou nous commander des exemplaires du présent journal à diffuser.

**Naturalisation:
voie royale ?**



Nos adversaires présentent la *naturalisation* comme alternative remplaçant avantageuse-

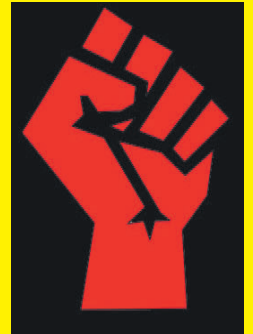
ment l'extension des droits politiques : or le nombre de celles-ci baisse. Mais acquérir des droits politiques par ce biais est bien plus difficile depuis 2018 du fait de la loi fédérale avec notamment, mais pas seulement, l'exigence d'un permis C pour être naturalisé. Or beaucoup de résident·e·s travaillant dans la Genève internationale (et leurs familles) n'ont pas de permis C, ce qui leur interdit la naturalisation. L'attribution du permis C est en outre discrimina-

toire. En fonction du pays d'origine, le délai d'attente varie de 5 à 10 ans. Enfin, la naturalisation demande une procédure chère et compliquée qui rebute prioritairement les personnes de milieux modestes. En outre, on exige aujourd'hui que les gens soient fortement intégrés pour se naturaliser, l'exercice des droits politiques cantonaux n'est-elle donc pas justement un instrument d'intégration qui prépare utilement à la naturalisation.

Démocratie : quelle direction ? quel horizon ?

Nous nous sommes toujours battus pour renforcer et étendre les droits démocratiques, comme aujourd'hui. Par le passé nous avons proposé et soutenu les diminutions successives du nombre de signatures pour les initiatives et référendums. Nous avons gagné une bataille contre la privation de droits politiques des personnes en situation de handicap. Nous avons lutté pour la transparence et le plafonnement des montants engagés dans les campagnes pour que les votes ne s'emportent pas à coup de millions, mais à coup d'arguments...

Au-delà notre horizon est que la démocratie ne doit pas s'arrêter aux portes des entreprises. Le contrôle de l'économie et des moyens de productions principaux ne doit pas être soustrait – comme aujourd'hui - du champ des décisions populaires. Elles doivent, au contraire, pouvoir être prises par les citoyen·ne·s et les travailleurs·euses guidés par nos intérêts collectifs ... pas par des capitalistes ou des actionnaires guidés par leur soif de profits! C'est un vrai socialisme que nous voulons. Une rupture dans ce sens est indispensable pour répondre aux défis que rencontre l'humanité : crises économique et écologique, guerres et famines...

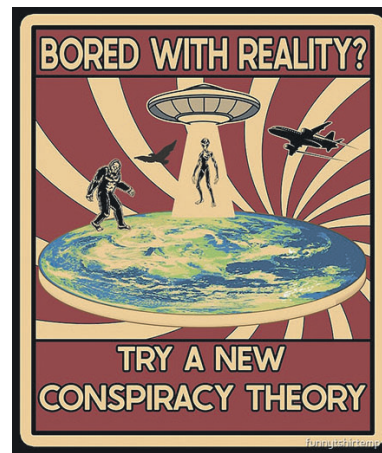


**Initiative populaire fédérale:
« Pour la liberté et l'intégrité physique »**

Cette initiative, issue des milieux complotistes veut inscrire dans la constitution une disposition pour lutter contre la vaccination obligatoire. Elle demande que « les atteintes à l'intégrité physique ou psychique d'une personne requièrent son consentement. Un refus de donner son consentement ne doit, ni ne peut être puni ni entraîner des préjudices sociaux ou professionnels. »

Ce texte pose deux problèmes principaux. Le premier est que la vaccination n'est pas obligatoire en Suisse et qu'elle ne peut donc se faire qu'avec le consentement de la personne. En effet, l'intégrité physique est déjà un droit fondamental.

Mais le texte veut aussi que tout préjudice social puisse être évité en cas de refus de la vaccination. Outre le caractère flou de cette formulation, ceci est tout bonnement impos-



sible. Il est par exemple inenvisageable de laisser entrer quelqu'un de non-immunisé contre la varicelle dans un service de néonatalogie.

Deuxièmement, la formulation générale de cet article rend son application impossible. Toute atteinte à l'intégrité de la part de l'État devrait être consentie.

Ainsi le policier devrait-il demander l'autorisation au criminel avant de l'arrêter ? Soyons sérieux et refusons ce texte farfelu.

Parents, enfants et personnel éducatif ENSEMBLE CONTRE DES CRÈCHES AU RABAIS

La majorité de droite veut dégrader les conditions de travail et d'accueil dans les crèches. En instrumentalisant le manque chronique de places, elle entend démanteler les conditions de travail du personnel et favoriser la création de structures privées au détriment de la majorité de la population. Nous voterons NON, le 9 juin !



Une attaque dangereuse

Cette loi prévoit de permettre aux crèches qui ne sont pas municipalisées ou signataires d'une convention collective de travail (CCT) de ne pas appliquer les usages de la profession. Concrètement cela signifie que des crèches pourront réduire le salaire des éducateurs-trices de plus de 14 francs de l'heure, diminuer leurs vacances, ne plus respecter les temps de préparation, etc. Cette attaque représenterait un dangereux précédent pour beaucoup d'autres branches professionnelles dont les usages garantissent des conditions minimales.

Stimuler la sous-enchère salariale... et la pénurie de main d'œuvre.

Les conséquences de cette loi se feront d'abord sentir sur le plan salarial. Avec comme seul limite le salaire minimum, la tentation de baisser les salaires serait gé-

néralisée et pourrait même inciter certaines crèches à dénoncer les CCT en vigueur pour pouvoir sous-payer leur personnel. Alors que nous connaissons déjà un début de pénurie de main d'œuvre formée, cette loi va provoquer une dévalorisation de la profession et la recherche accrue d'emplois dans d'autres cantons, ce qui aggravera encore la pénurie d'éducateurs-trices formés.

Une dégradation des conditions d'accueil... et pas une place de plus

Les parents attendent la meilleure prise en charge possible de leurs enfants tant sur le plan de la sécurité que du développement. Pour cela, il faut des professionnels formés, travaillant dans des conditions acceptables. Or, cette loi ouvrirait une spirale de dégradation des conditions de travail, qu'il s'agisse des salaires, des temps de préparation ou encore des vacances. Cela conduirait à l'engagement de personnel moins formé, insatisfait, frustré... des conditions qui se répercuteraient sur la qualité de l'accueil et donc sur les enfants. Mais cela ne déboucherait sur aucune place de crèche en plus... du moins pour la grande majorité d'entre nous. Les tarifs des crèches privées sont en effet prohibitifs.

Contre la casse des crèches et des conditions de travail, nous voterons NON, le 9 juin, à la modification de la LPresc.



Face à la pénurie de crèches:

UNE PLACE GRATUITE POUR CHAQUE ENFANT

Alors que seul un 1 enfant d'âge préscolaire sur 4 a accès à une place de crèche dans le canton et que de nombreuses familles y renoncent pour raisons financières, il est temps de repenser ce système.

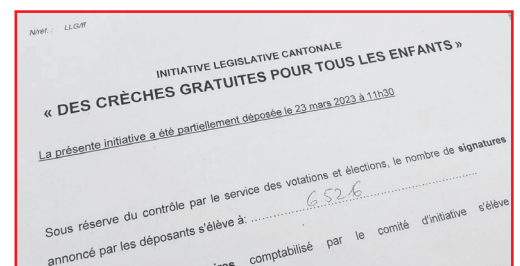
Aujourd'hui, il est impossible de faire vivre une famille avec un seul salaire moyen à Genève (sans parler des bas salaires). Les deux parents doivent travailler, au moins partiellement.

Cela implique une augmentation de la demande de places de crèche qui se

heurte à un système communal injuste, onéreux et sous-développé. Face à cela, nous devons développer un véritable service public de la petite enfance.

Comme c'est le cas à l'école, chaque enfant devrait avoir un accès garanti à une place

de crèche gratuite. C'est le projet de l'Union Populaire qui a lancé pour cela une initiative que le Conseil d'État de droite attaque devant les tribunaux. Rejoignez-nous pour soutenir cette revendication élémentaire.



LOI CONSTITUTIONNELLE GENEVOISE :

Haine proscrite, symbole nazis interdits ?

ON S'ÉGARE !

La loi 13241 portant sur l'«interdiction des symboles de haine dans les espaces publics» est problématique. Proposée par un député UDC, premier signataire, dans le cadre d'une opération visant sans doute à se blanchir à bon marché de tout soupçon d'extrémisme de droite, elle a été votée à l'unanimité (à une voix près) par le Grand Conseil.

Il est piquant de relever que l'UDC, pourtant à l'origine du projet, a tourné sa veste en AG et appelle aujourd'hui à s'opposer au texte. Mais pourquoi cette loi n'emporte-t-elle pas notre adhésion ? Pour au moins 4 bonnes raisons :

1. Elle est dangereusement réductrice, de nouveaux mouvements xénophobes, autoritaires, voire fachos ne font le plus souvent pas usage de la symbolique nazie proscrite par cette loi.
2. Ces mouvements sont à combattre dans une bataille d'idées et par une lutte politique, pas d'abord par des normes juridiques et des interdictions ciblant spécifiquement les nazis, en n'évoquant d'ailleurs pas le fascisme italien et ses autres émules.
3. La «haine» dont il est question dans cette loi n'est pas définie. La norme pénale antiraciste *à contrario* vise quant à elle: *quiconque, publiquement, incite à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse ou de leur orientation sexuelle...* Ici on parle de «haine » en général, c'est trop vague.
4. Demain, cette même disposition pourra être brandie contre la gauche radicale qui stigmatise les nantis, les multimillionnaires, etc. et attise la lutte des classes (et la haine qui pourrait en découler !) plutôt que de prôner la bienveillance universelle et l'amour du riche comme du pauvre.

Appeler à «écraser le fascisme» en votant OUI à cette loi, comme l'ont voté au Grand Conseil tous les députés PLR, MCG et autres, et comme le recommande le gouvernement cantonal, c'est ne pas prendre la mesure de la situation politique et des moyens à mettre en œuvre pour construire une résistance populaire solide face à la droite et à l'extrême droite, comme à leurs velléités autoritaires et anti-démocratiques !

C'est pourquoi l'Union Populaire appelle au VOTE BLANC sur ce sujet.

GE: Loi modifiant la loi sur la santé POUR LE DROIT À MOURIR DIGNEMENT



En 2018, pour assurer le droit d'un individu à décider de quelle manière et à quel moment sa vie doit prendre fin, le Grand Conseil genevois a adopté l'article 39A de la Loi sur la santé (LS) qui prévoyait que les établissements médico-sociaux (EMS) et les établissements médicaux privés et publics (EMPP) ne pouvaient pas refuser la mise à disposition d'une assistance au suicide en leur sein. Les conditions suivantes devant néanmoins être réunies: que la personne soit capable de discernement ; qu'elle souffre d'une maladie ou de séquelles d'accident graves et incurables ; et que d'autres solutions lui aient été proposées. Cette disposition représentait un progrès dans le respect des droits fondamentaux. Pourtant, le 1^{er} septembre 2023, le Grand Conseil a voté une loi proposée par le Conseil d'État qui prévoit l'abrogation de cet article. Ainsi, les EMS et les EMPP pourraient refuser l'assistance au suicide dans leurs locaux. **Supprimer cette disposition est une atteinte à la liberté et à l'autodétermination des personnes résidentes, puisque la possibilité d'avoir recours à l'assistance au suicide ne leur est plus garantie par la loi. Nous défendons le droit de chacun et de chacune à disposer de son corps et à pouvoir mourir dignement. Le 9 juin, nous voterons NON à cette loi qui restreint un droit fondamental.**

OUI à un coup de pouce aux énergies renouvelables, même si cette loi fédérale n'est pas à la hauteur du défi climatique...



L'Union Populaire appelle à voter OUI à la loi fédérale sur un approvisionnement sûr en électricité.

Le projet crée des bases « visant à augmenter rapidement la production d'électricité indigène issue de sources renouvelables (eau, soleil, vent ou biomasse) ». Il prévoit des encouragements ainsi que de nouvelles réglementations quant à la production, au transport, au stockage et à la consommation d'élec-

tricité et introduit une réserve hydroélectrique obligatoire.

Ce texte, bien qu'améliorant globalement la situation en développant les énergies renouvelables, contient des aspects problématiques. Le plus notable d'entre eux est sans doute de ne pas être à la hauteur des enjeux.

Il est évidemment nécessaire de développer des énergies indigènes

renouvelables, mais cette loi ne questionne pas réellement notre consommation d'électricité et favorise l'illusion d'une croissance verte vertueuse.

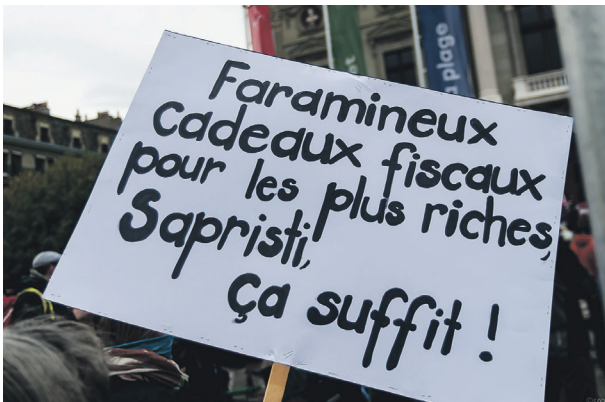
Le 9 juin, nous voterons OUI à cette loi, parce que nous ne sommes pas pour la politique du pire, même si nous appelons à un réel plan de sortie rapide des énergies fossiles et de réduction de la consommation d'électricité.

Voler les salarié·e·s et les pauvres pour nourrir les riches

La majorité de droite et d'extrême droite au Grand Conseil a voté le 3 mai dernier une baisse d'impôts sur les personnes physiques qui ne bénéficiera qu'aux plus fortunés du canton. Ce ne sont pas moins de 434 millions de moins dans les caisses de l'Etat et des communes qui se traduiront par des coupes dans les prestations à la population ou des dégradations des conditions de travail. Et pour les salarié·e·s ...des cacahuètes.

Avec cette loi, les plus hauts revenus obtiennent les plus fortes réductions d'impôt, au détriment de la collectivité, des communes et des ressources cantonales. Sous couvert d'un prétendu «renforcement du pouvoir d'achat», argument purement mensonger pour l'immense majorité de la population, les partis bourgeois offrent des cadeaux à leurs ami·e·s les plus riches.

Pour les classes populaires des baisses de prestations ou de salaires



Ces cadeaux fiscaux ont un coût: 326 millions de moins dans les caisses de l'Etat et 108 millions dans celles des communes. Au niveau cantonal, ce manque à gagner justifiera des coupes en terme de personnel ou de prestations. Cette politique des caisses vides est désastreuse à l'heure des défis sociaux et environnementaux que nous affrontons.

Pour les communes, la loi les obligeant à l'équilibre des comptes, elles n'auront d'autre choix que de sabrer dans les dépenses de personnel ou dans les prestations à la population. Alors que la population se paupérise, que les fins de mois sont de plus en plus difficiles pour les salarié·e·s, ces lois qui accroissent les inégalités sont tout simplement inacceptables.

Pour les 77 célibataires gagnant plus de 2 millions de francs, cadeau fiscal de 113 593.- chacun : perte de 8.7 millions pour la collectivité. En comparaison, un couple avec deux enfants gagnant 120 000 par an économisera à peine 90.- d'impôts.

Des méthodes antidémocratiques

En plus de prendre dans la poche des salarié·e·s et des pauvres pour donner aux riches, la majorité du Grand Conseil utilise des manœuvres antidémocratiques pour affaiblir le camp des opposant·e·s. Ceci en votant un référendum automatique de nature «plébiscitaire» par lequel le Grand Conseil nous prive de la possibilité de lancer le référendum afin de nous empêcher de dialoguer avec la population et de nous exprimer au moment du vote.

En effet, sans référendum, pas de voix dissidentes dans la brochure de vote, pas de récolte de signature auprès de la population et de sensibilisation de celle-ci, et pas d'espace d'affichage SGA attribué au comité référendaire.

Ce procédé discutable est une innovation découlant de la nouvelle constitution genevoise de 2012 à laquelle nous nous étions opposés.

Face à ces méthodes indignes d'un débat politique réel, il nous faudra nous organiser pour tenter d'infliger - quand même - une défaite à cette droite arrogante et antisociale.

Rejoignez-nous et faisons échouer ce nouveau cadeau fiscal aux plus riches.

L'Union Populaire s'organise dans vos communes !



Défendre les conditions de travail et de vie ainsi que l'ensemble des intérêts des milieux populaires est une nécessité face à la majorité de droite décomplexée qui sévit au parlement cantonal. Cette défense ne peut progresser qu'en s'organisant sur nos terrains de travail et de vie et en menant collectivement des luttes qui changent la donne au quotidien. L'Union Populaire s'y engage dans plusieurs communes.

En réalité, les partis institutionnels ont pratiquement déserté les quartiers défavorisés et les lieux de travail. Rares sont pour cela les forces qui se préoccupent d'organiser concrètement des résistances et des luttes en partant des préoccupations des personnes directement concernées.

L'Union Populaire s'est justement constituée pour mener ce travail d'organisation auprès de la population. Depuis le début de l'année, ses membres se sont regroupés par commune pour relever ce défi et construire des groupes actifs. Cette démarche a pour objectif de faire vivre des luttes concrètes en partant des besoins de la population: augmenter le nombre de place en crèche, ouvrir de nouvelles écoles, développer la construction de logement bon marché, etc.

Ainsi, durant ces prochains mois, nous serons nombreux-euse-s à nous investir sur nos lieux de vie pour engager des combats avec leur habitant·e·s. Alors que vous habitez à Genève, Vernier, Lancy, ou dans d'autres communes, rejoignez-nous, ensemble nous pourrons changer la donne !



Défendons nos vies, construisons l'Union Populaire

Vivre dans un pays plus juste socialement, plus démocratique et plus inclusif, qui défende et protège sa population et son environnement, c'est possible. Mais face aux intérêts et aux profits des plus riches et des plus puissants, seule l'union des personnes vivant de leur travail, retraitées ou en formation contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, peut nous permettre de défendre et d'améliorer nos conditions de vie.

Consciente de cette nécessité l'Union Populaire (UP) agit au quotidien pour changer ce monde et lutter contre les inégalités croissantes. L'UP est un parti de gauche populaire qui entend porter la voix d'une large majorité de la population pour la défense de nos salaires et le développement de nos assurances sociales et de nos services publics.

Notre engagement s'exprime dans les luttes sociales, sur les lieux de travail, dans la rue et dans les parlements. Jour après jour, l'Union Populaire travaille à regrouper les personnes qui se battent pour défendre les intérêts de la majorité d'entre nous contre les privilèges indus. Nous luttons pour une société où chacun et chacune ait les moyens de vivre dignement, soit respecté dans sa diversité et soit associé aux décisions qui le/la concernent.



Ce journal que vous avez sous les yeux publie les informations, les analyses et les appels à la mobilisation de l'Union populaire (UP). Il paraît régulièrement et il est disponible sous forme électronique et (sur demande) au format papier. L'UP est une force politique de gauche, née en 2023, qui vise à organiser les milieux populaires dans la lutte pour l'extension de nos droits sociaux et politiques et la satisfaction de nos besoins fondamentaux dans le respect des équilibres naturels (climat, biodiversité, etc.).

L'UP rejette l'accommodement de la gauche de gouvernement à une société capitaliste fondée sur l'explosion des inégalités et des privilèges. Elle refuse de se résigner à des « filets protecteurs » toujours plus inefficaces pour les victimes malmenées par un ordre social injuste ou pour des équilibres naturels menacés par un système destructeur. Pour agir et diffuser nos idées, nous avons besoin de vous.

Alors... N'hésitez pas à nous contacter ! Diffusez notre bulletin ! Adhérez à l'UP !

L'UNION POPULAIRE recommande les votes ci-dessous.

Objets fédéraux

- **Objet n°1:** Initiative Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie **OUI**
- **Objet n°2:** Initiative populaire Frein aux coûts dans le système de santé **NON**
- **Objet n°3:** Initiative populaire « Pour la liberté et l'intégrité physique » **NON**
- **Objet n°4:** Loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr **OUI**

Objets cantonaux

- **Objet n°1:** Interdiction des symboles de haine dans les espaces publics **BLANC**
- **Objet n°2:** IN 189 « Une Vie ici, une Voix ici... Renforçons notre démocratie ! » **OUI**
- **Objet n°3:** Loi modifiant la loi sur l'accueil préscolaire (LAPr) **NON**
- **Objet n°4:** Loi modifiant la loi sur la santé (LS) (K 1 03 – 12530) **NON**



Rejoignez-nous ! Soutenez-nous !

Vous désirez en savoir plus sur l'Union Populaire? Vous souhaitez adhérer?

N'hésitez pas, prenez contact ! Par mail, via les réseaux sociaux, au téléphone, ou en passant à notre local... Bd Carl-Vogt 84 1205 GE (arcade à deux pas d'Uni-Mail).

L'Union Populaire vit des cotisations de ses membres et de dons. Ces ressources sont indispensables pour faire vivre notre organisation et défendre une gauche combative à Genève. Vous pouvez nous soutenir financièrement en faisant un don, même modeste :



info@union-populaire.ch

+41 79 800 68 73

www.union-populaire.ch

Instagram :

[unionpopulaire.ch](https://www.instagram.com/unionpopulaire.ch)

Facebook :

Union Populaire

CCP 15-651667-7

IBAN: CH89 0900 0000 1565 1667 7

Adresse: Résistons C.P. 116 1211 Genève 28

Mention "Dons UP"